



DISCOURS DSF POUR CEREMONIE DE SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE METFP ET DSF

- Madame le ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Madame le Secrétaire Générale du ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Mesdames et Messieurs les Directeur Général
- Monsieur le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire Représentant Mme le Garde des Sceaux ministre de la Justice
- Mme la Représentante de l'AFD
- Mesdames et messieurs Directeurs du ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Monsieur le Directeur de l'Humanisation de la Détention et de la Préparation à la Réinsertion sociale
- Mme le Coordinateur du Programme Fanarenana
- Mesdames et messieurs les membres du staff du ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Mesdames et messieurs les représentants de la société civile
- Honorable assistance

Bonjour,

Je suis très heureuse d'être présente à cette cérémonie de signature de convention entre le METFP et DSF pour l'amélioration des compétences professionnelles des femmes détenues.

Le projet Mikolo Aina est financé par l'AFD, et s'inscrit dans le cadre du programme FANARENANA du ministère de la Justice qui vise à renforcer l'amélioration de l'accès aux soins des personnes détenues, la préparation à la réinsertion sociale des femmes détenues et le renforcement des capacités de l'administration pénitentiaire. Le consortium leadé par DSF est ainsi mandaté par le ministère de la Justice à exécuter ces différentes missions aux maisons centrales d'Antanimora, Manakara, Mananjary, Diego et au Centre de Rééducation de Mandrosoa.

La cérémonie de ce jour vise à consacrer, par le biais de la convention de partenariat entre le METFP et DSF, la collaboration déjà existante entre nos deux entités depuis 2022 dans le cadre du projet Mikolo Aina et plus particulièrement concernant son volet de préparation à la réinsertion sociale.

Aussi, nous réitérons nos remerciements à l'endroit du METFP de son ouverture au présent partenariat sans lequel il n'a pas été possible de mettre en place la formation de qualité aux métiers de base de la couture des femmes détenues au sein de ces quatre zones.

Le partenariat a débuté par l'implication du CFPF de Manakara et Mananjary au premier déploiement du projet courant 2022 à l'issue duquel nous nous sommes rapprochés de Mr le Directeur de l'Apprentissage et de la Formation Qualifiante pour mettre en place le programme de formation actuel comprenant trois modules sur la confection de robes, de pantalons et de Serviettes Hygiéniques Lavables (SHL).

Les objectifs de cette formation sont de :

- Créer et /ou renforcer les compétences professionnelles des femmes détenues sur les trois modules
- Assurer un transfert de connaissance sur la gestion des revenus, la création et le développement d'activité génératrice de revenus à travers l'éducation financière
- Valoriser les acquis des participantes par le biais de la délivrance d'attestation de formation à l'issue de l'évaluation finale dans le but de faciliter leur réinsertion professionnelle post-carcérale

Aussi grâce à la mise en place de cette formation, les femmes bénéficiaires pourront espérer accéder au marché du travail et/ ou développer leur propre entreprise pour assurer une meilleure réinsertion sociale. La formation contribue ainsi à la lutte contre la pauvreté, à l'autonomisation de la femme et à la lutte contre la délinquance comme Victor Hugo le disait si bien celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison. Elle contribue à la vision du MJ de rendre la prison comme un lieu de passage des personnes ayant rencontrées des difficultés au sein de la société afin de les préparer à réintégrer la communauté et à devenir un capital humain à leur sortie de détention.

L'amélioration des compétences professionnelles des personnes détenues est un travail de longue haleine qui ne touche actuellement que le quartier femme. Toutefois, à long terme, la mise en place de la convention instaure une dynamique de collaboration entre les deux ministères de tutelle pour la pérennisation de la formation au profit des personnes détenues (femmes et hommes) au moment du retrait du projet.

Nous réitérons nos remerciements à l'AFD de soutenir le secteur carcéral Malagasy, le MJ pour sa confiance en notre consortium dans la mise en place de ces différentes activités et son ouverture à la société civile et au METFP pour son adhésion aux visions du projet et à son implication dans l'amélioration de l'employabilité des femmes détenues.